



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ABSENCES NON REMPLACÉES : LA SITUATION S'AGGRAVE ENCORE DANS NOTRE ACADÉMIE

Pendant la campagne en vue des élections professionnelles 2022, nous sommes allé-es à la rencontre de nombreux et nombreuses collègues dans les écoles de notre académie. Un constat s'impose : l'affirmation du ministre en début d'année affirmant qu'il y a un·e enseignant·e en face de chaque élève ne s'avère pas juste. Du moins pas dans des conditions acceptables d'enseignement.

Dans de nombreuses écoles, nous avons été informé-es d'absences non remplacées, y compris sur plusieurs jours, obligeant donc à répartir les élèves dans les autres classes. Trop souvent, les directeurs ou directrices ne pouvaient assurer les tâches pour lesquelles ils et elles ont droit à un temps de décharge ; faute de remplaçant·e ils et elles assurent leur mission d'enseignement, et doivent donc trouver ailleurs le temps pour les tâches administratives.

En Côte d'Or c'est par exemple 100 classes, en maternelle comme en élémentaire, qui n'ont pu bénéficier d'un·e remplaçant·e ce jeudi 01 décembre.

La CGT Educ'action de l'Académie de Dijon constate une fois de plus que la politique de fermeture des postes qui surcharge les classes, et supprime des postes de brigades, la dévalorisation de nos métiers qui passe par la perte de sens et le manque d'attractivité, impacte gravement les conditions de travail des personnels, et d'étude des élèves.

Cette situation est loin d'être spécifique au premier degré, elle touche l'ensemble des écoles, collèges et lycées de l'Académie et frappe toutes les catégories de personnels. Ainsi, en Saône-et-Loire des établissements sont privés, à l'instar du LP Alexandre Dumaine (Mâcon), de personnels de santé et de service social depuis la rentrée de septembre.

La CGT Educ'action de l'Académie de Dijon revendique moins d'élèves par classe et l'octroi de moyens financiers et humains, ainsi qu'un plan d'urgence pour l'Éducation pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves.

à Dijon, le 01/12/2022